



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
AMCO Invest SA, Fribourg
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 5'000'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 4'000'000.00
4. Décision de réduction par: l'assemblée générale extraordinaire
5. Date de la décision: 27.05.2014
6. Echéance de préavis des créances: **06.08.2014**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Bruno de Weck, Notaire, Boulevard de Pérolles 12,
1700 Fribourg
8. Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. Remarques: La réduction s'effectue par l'annulation, en accord avec l'actionnaire minoritaire, de 1000 actions nominatives de Fr.1'000.– chacune lui appartenant, le montant de Fr.1'000'000.– résultant de cette réduction étant par conséquent mis au crédit du compte créanciers-actionnaires en même temps que la somme de Fr. 9'000'000.–, sous réserve de la retenue de l'impôt anticipé, à titre de participation au dividende 2014, aux dividendes futurs et aux réserves, le capital-actions de la société étant désormais divisé en 4000 actions nominatives de Fr. 1'000.- chacune, soumises à des restrictions de transfert, entièrement libérées.

Maître Bruno de Weck, Notaire
1700 Fribourg

01534977



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 04.06.2014, No 106, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.733OR(Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)